

Extrait du livre des procès-verbaux

SÉANCE DU 19 MAI 2026

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Étaient présents:

Les membres du conseil municipal suivants :

Mme Vivian Beausoleil

M. Richard Bernier

Mme Manon Charbonneau

M. Bruce Boivin

M. Daniel Desrosiers

Mme Nicole Gravel

Sous la présidence du maire Monsieur Mario Frigon

RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROJET DE POSTE ET DE LIGNE D'HYDRO-QUÉBEC ET DEMANDE D'INTERVENTION AUPRÈS DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ATTENDU QU'Hydro-Québec étudie un projet de poste et de ligne de transport électrique pouvant affecter le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon;

ATTENDU QUE ce projet soulève d'importantes préoccupations quant à ses impacts environnementaux, sociaux, paysagers et territoriaux;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que ce projet pourrait entraîner une détérioration de la qualité de vie des citoyens, notamment par la déforestation, les atteintes aux milieux naturels, les impacts visuels et les contraintes imposées au développement harmonieux du territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite protéger son caractère rural, agricole et forestier conformément aux orientations de son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens ont exprimé leurs inquiétudes concernant les conséquences du projet sur leur milieu de vie et sur l'environnement;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas eu accès aux études, projections et analyses démontrant les besoins actuels et prévisionnels en électricité justifiant l'implantation du projet;

ATTENDU QUE le conseil municipal estime essentiel que les besoins réels justifiant ce projet, les solutions alternatives possibles ainsi que les informations et études pertinentes soient évalués et rendus publics de manière transparente afin d'assurer une analyse éclairée du projet;

ATTENDU QUE la Régie de l'énergie a notamment pour mandat d'assurer la conciliation entre l'intérêt public, la protection des consommateurs et un développement énergétique durable;

résolution no. 2026-05-199

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Charbonneau

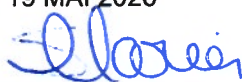
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de signifier officiellement à la Régie de l'énergie son opposition au projet de poste et de ligne de transport d'Hydro-Québec actuellement à l'étude sur son territoire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le conseil municipal demande à la Régie de l'énergie de tenir compte, dans toute analyse ou décision relative à ce projet, des impacts appréhendés sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur les milieux naturels ainsi que sur le caractère rural de la municipalité, et demande qu'Hydro-Québec rende publiques les études, analyses et projections démontrant les besoins énergétiques actuels et futurs invoqués pour justifier ce projet, incluant les scénarios alternatifs évalués.

IL EST ENFIN RÉSOLU que copie de la présente résolution soit transmise à la Régie de l'énergie, à Hydro-Québec, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la députée provinciale représentant la circonscription de Berthier, à la MRC de D'Autray ainsi qu'aux municipalités concernées par le secteur à l'étude.

QUE la résolution soit également transmise à l'UPA.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON
CE 19 MAI 2026



Stéphanie Marier, dma

Directrice générale et greffière-trésorière